

Dédicace

Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect, la reconnaissance, c'est tout simplement que : Je dédie cette thèse de master à :

Merci « **ALLAH** » tout-puissant, pour tout ce que vous nous avez donné,

Je dédie ce modeste travail et ma profonde gratitude ;

- A ma chère mère et mon cher père : Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien que vous m'apportez en permanence.
- A mon cher frère et mes chères sœurs, mon neveu et ma nièce.
- A mon fiancé et sa famille.
- Et à mes amies : Chahrazed Saidi, Yamina Saidi et toute ma famille

Remerciement

Avant tout j'aimerais remercier « ALLAH » qui m'a donné la force, la patience pour réaliser ce modeste travail.

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué et qui m'ont aidé lors la rédaction de mon mémoire.

J'adresse mes remerciements à mes professeurs de Centre Universitaire pour tout effort, et surtout mon encadreur madame **SMAIL Leila**.

Je remercie également les collègues de ma promotion de langue française pour le temps passé ensemble, pour leur esprit d'équipe et surtout **DIDOUH Imen**.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.

Première partie : cadre théorique

Chapitre 1.

Introduction (Statut de la langue française dans l'enseignement).

1. Le concept de la grammaire :

1.1. Qu'est qu'une grammaire ?

1.2. Définition du mot grammaire par le DDL.

Chapitre 2.

2. La grammaire dans l'enseignement :

2.1. L'enseignement de la grammaire.

2.2. Le rôle de la grammaire en classe.

2.3. La place de la grammaire en classe langue.

Chapitre 3.

3. Grammaire et enseignement/apprentissage du FLE :

3.1. La grammaire en FLE.

3.2. La notion de grammaire dans l'enseignement apprentissage du FLE :

3.2.1. Grammaire active/passive.

3.2.2. Grammaire de l'écrit/ de l'orale.

3.2.3. Grammaire déductive/inductive.

3.2.4. Grammaire implicite/ explicite.

3.2.5. Grammaire contextualisée/decontextualisée.

Chapitre 4.

4. Les types de grammaire en classe :

4.1. Grammaire pédagogique.

4.2. Grammaire d'enseignement.

4.3. Grammaire d'apprentissage.

4.4. Grammaire de référence.

Deuxième partie : cadre expérimental

Chapitre 5.

Introduction.

5.1. Description des échantillons

5.1.1. Objectifs de recherche.

5.1.2. Description du contexte.

5.1.3. Description des échantillons.

5.1.4. Matériels et méthodes.

5.1.5. Méthodes d'analyse.

5.2. Différents résultats :

5.2.1. Résultats du premier groupe.

5.2.2. Résultats du second groupe.

5.2.3. La comparaison entre les deux résultats.

Chapitre 6.

6.1. Interprétation des résultats

6.1.1. Interprétation du premier résultat.

6.1.2. Interprétation du deuxième résultat.

6-2.analyse et discussion :

6.2.1. Analyse et discussion du premier groupe .

3.2.2. Analyse et discussion du deuxième groupe.

Conclusion

Annexe

Bibliographie

Introduction :

La didactique des Langues Etrangères (DLE), est centrée sur l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, et qui essaye sans cesse, de répondre aux besoins des apprenants. La didactique de nos jours, reconnaît une multiplicité de situations d'apprentissage. En effet, en DLE, l'intérêt est porté à la classe comme lieu privilégiant l'enseignement/apprentissage, car ce milieu réuni à la fois le pôle enseignant, le pôle apprenant et la matière à apprendre.

L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE), a évolué de façon considérable ; surtout en ce qui concerne la manière de mettre en place de nouvelles perspectives accordées aux composantes langagières pour une meilleure communication, et ainsi trouver des solutions aux difficultés subies par les apprenants.

[Je regarde la grammaire comme la première partie de l'art de penser.]¹

Malgré cette évolution, l'activité d'enseigner et d'apprendre une langue se résume dans l'importance de l'enseignement/apprentissage la grammaire d'une langue étrangère. Ainsi l'enseignement/apprentissage de la langue française et en particulier sa grammaire reste le sujet le plus épineux. De ce fait, l'acquisition d'une compétence grammaticale n'est pas facile et en particulier de leur faire apprendre la démarche pour l'acquisition d'une règle grammaticale et de son application à l'écrit et/ou à l'oral. Donc, des compétences langagières et des habiletés : des savoirs et des savoir-faire qui vont l'aider face à des situations de communication dans un environnement donné. Le mot grammaire peut renvoyer au fonctionnement de la langue ou à la Description du fonctionnement de la langue telle qu'on la trouve dans les Ouvrages en général.

1- Étienne Bonnot (édition 1803) « Œuvres de Condillac » .

Nous avons constaté chez les élèves de quatrième année moyenne au CEM Ibn Roched à méchéria, qu'ils ont des difficultés face à l'apprentissage de la grammaire et à l'application et l'utilisation de la règle grammaticale.

D'où l'intérêt de prendre en compte le questionnement suivant :

Quelle est la méthode la plus réussie dans l'enseignement/apprentissage du FLE pour l'acquisition de la règle grammaticale et de son application chez les apprenants de 4AM du CEM Ibn Roched, Méchéria ?

En ce qui concerne notre recherche, nous nous sommes proposé de répondre aux questions suivantes :

Est-ce que la méthode du corpus textuel favorise-t-elle l'acquisition de la règle grammaticale ?

Est-ce que la méthode des énoncés aide-t-elle l'acquisition de la règle grammaticale ?

Par quelle méthode l'apprenant a acquis et a pu appliquer et la règle ?

L'hypothèse générale que nous émettons dans cette optique est la suivante : la méthode du corpus textuel/des énoncés aiderait à l'acquisition de la règle grammaticale en FLE en classe de 4AM. Nous prédisons qu'une de ces méthodes favoriserait l'application de la règle grammaticale par les apprenants.

Pour confirmer/infirmier cette hypothèse, nous effectuerons une expérience qui nous permettra de répondre à nos questionnements. L'expérience que nous avons réalisée concerne l'acquisition de la règle grammaticale par les élèves de quatrième année moyenne ; en premier lieu, sur la méthode, et en second lieu, sur l'application de la règle.

Afin de mener à bien notre recherche, nous avons choisi de composer notre étude en deux parties : une partie théorique, qui comprend quatre chapitres formant les

fondements théorique, auxquels nous nous référerons dans nos analyses, et une partie expérimentale, qui comprend deux chapitres dans lesquels nous exposerons notre démarche expérimentale, analyse des résultats obtenus, puis les interprétations des résultats.

Dans le premier chapitre, nous traiterons du FLE et de son statut en Algérie, précisément dans l'enseignement, nous définirons la grammaire, puis sa place dans l'enseignement /apprentissage, et enfin, les types de grammaire.

La partie expérimentale est composée de deux chapitres : le cinquième chapitre se focalisera sur la présentation du contexte, des échantillons, matériel et méthodes puis l'analyse des résultats. Dans le sixième et dernier chapitre, nous analyserons les résultats, puis, la comparaison de ses résultats permettra d'évaluer les démarches entreprises. Enfin, on les interprètera on essayant de comparer nos hypothèses de départ avec les résultats obtenus, pour avoir un constat final, en nous basant sur les références théoriques et les travaux de recherches réalisés par des spécialistes dans ce domaine.

Notre cadre expérimentale s'appuie sur l'étude comparative de deux groupes ; en premier lieu, faire la leçon de l'expression du but (le premier groupe avec un corpus textuel, le deuxième groupe avec les phrases segmentées). Et en second lieu, demander aux deux groupes de faire une production écrite en employant la règle grammaticale. Enfin, comparer les résultats obtenus, afin de voir la méthode la plus réussie où l'apprenant a pu appliquer la règle grammaticale.

Dans la conclusion, nous infirmerons ou confirmerons notre hypothèse, et nous tenterons d'avancer des perspectives concernant notre recherche.

INTRODUCTION :

Le français est la première langue étrangère enseignée. L'élève algérien est

Mis en contact avec cette langue dès l'école primaire et même avant, dans certaines crèches des grandes villes notamment. Mais elle est aussi présente dans son contexte social: à la télévision, à la radio, au sein de sa famille, ainsi que dans les endroits publics comme les administrations, les hôpitaux...etc.

L'enseignement/ apprentissage du FLE, en Algérie est l'une des principales

Préoccupations dans le domaine de la formation scolaire. Il se fait actuellement dès la troisième année primaire, alors qu'avant (pendant l'école fondamentale), il se faisait à la quatrième année du cycle primaire, et jusqu'à la fin du secondaire. Cependant, on remarque un recul du niveau scolaire des élèves en langue

Française et plus particulièrement en grammaire. En effet, chaque année, beaucoup d'élèves sortent de l'école à la fin du cycle secondaire, avec des difficultés à construire une phrase grammaticalement correcte.

1. le concept de la grammaire

1.1. Qu'est-ce que une grammaire ?

On entend quoi par grammaire en général ?

La grammaire, depuis longtemps, joue un rôle central dans n'importe quelle langue. Les premières recherches de la linguistique la tenaient toujours comme le point de départ. En étudiant une langue, on doit, tout d'abord, chercher à savoir comment elle fonctionne et selon quelles règles. Mais qu'est-ce que la grammaire ? C'est un ensemble de règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue. Il s'agit de la partie de la linguistique qui regroupe la phonologie, la morphologie et la syntaxe- (selon la définition trouvée dans un dictionnaire de nom commun). Dans le détail, si on observe des mémentos grammaticaux, il

s'agit de s'intéresser aux mots, à l'orthographe d'usage, à la typographie, aux phrases, à la conjugaison, aux principales fonctions, aux règles d'accord, aux homophones, à la ponctuation...

La grammaire est parfois considérée comme fastidieuse et secondaire dans le processus enseignement /apprentissage. Cependant, il est indéniable qu'elle joue un rôle déterminant dans l'exercice de la communication à l'écrit comme à l'oral. En effet, il n'est pas possible de s'exprimer sans avoir recours à l'usage de la grammaire.

Certaines méthodologies d'enseignement condamnent la grammaire. En revanche, d'autres, lui donnent tous les pleins pouvoirs, alors que d'autres encore, la tolèrent à petite dose. Certains apprenants engagés dans un processus d'apprentissage d'une langue étrangère la réclament haut et fort, et à tout prix, pendant que d'autres la boudent. Beaucoup d'enseignants, la considèrent comme fondamentale jusqu'à lui accorder une importance plus accentuée qu'aux autres types de compétences communicatives, selon l'enquête de Marie-Christine Fougerouse: *[L'enseignement de la grammaire semble être le théâtre du paradoxe suscitant bien des questionnements sur la pratique de celle-ci, notamment en classe de langue étrangère où son acquisition s'effectue principalement par l'explicitation]*².

Que l'on soit apprenant ou enseignant, il n'est pas rare de se sentir désarmé et désorienté face aux différents courants intellectuels qui promènent l'usage de la grammaire entre le placard et le devant de la scène.

1.2. Définition du mot grammaire par le DDL :

Selon le Dictionnaire de Didactique des Langues, ce mot de grammaire est délicat à définir car son emploi est flou et multiple surtout en méthodologie de l'enseignement des langues. Galisson Robert et Coste Daniel : *[Aussi ensemble*

² FOUGERUSE. M-C, université JEAN MONNET, SAINT-ETONNE.

de prescriptions normatives régissant certaines zones et certains détails de l'usage linguistique, et jouant un rôle de discrimination sociolinguistique.]³
C'est le bon usage admis de manière implicite ou enseigné de manière explicite dans une société donnée.

Ceci dit, cela n'empêche pas que l'enseignement de la grammaire en classe de FLE garde toute sa légitimité et possède une vraie cohérence pédagogique.

En ce qui concerne le didacticien Jean-Pierre Cuq il nous propose à son tour quatre définitions:

1- *[Un principe d'organisation propre à une langue intériorisée par les usagers de cette langue. On peut ainsi dire que les locuteurs connaissent la grammaire de leur langue.]*

2- *[Une activité pédagogique dont l'objectif vise, à travers l'étude des règles caractéristiques de la langue, l'art de parler et d'écrire correctement. On parle parfois de grammaire d'enseignement].*

3-*[Une théorie sur le fonctionnement interne de la langue: l'objet d'observation est ici constitué en fonction des concepts théoriques adoptés. On parlera par exemple de grammaire générative, de grammaire pédagogique ou de grammaire spéculative.]*

4- *[Les connaissances intériorisées de la langue cible que se construit progressivement la personne qui apprend une langue. Le terme de grammaire interne (on parle quelquefois de grammaire d'apprentissage) évoque des savoirs et des savoir-faire auxquels aucun accès direct n'est possible, et qui sont définis*

³ COSTE. D, GALISSON. R, 1976, « Dictionnaire de didactique des langues », Paris, Hachette, pp.206, 245.

*en termes de procédures provisoires ou de règles ponctuelles et transitoires de nature hétérogène*⁴.

2. la grammaire dans l'enseignement

2.1. L'enseignement de la grammaire :

La multiplicité des positions envers la grammaire rend l'enseignant confus, voire perplexe devant une situation pareille. Semant le désarroi, elle le conduit à s'interroger sur la question de l'utilité (ou de l'inutilité) des règles de grammaire dans l'instruction d'une langue étrangère. En effet, il est inutile de présenter à de jeunes apprenants des descriptions grammaticales, à savoir que ces derniers désirent apprendre à communiquer en langue étrangère et n'ont pas les mêmes préoccupations qu'un linguiste, ces apprenants n'auront donc pas besoins de ces types de savoirs à un stade élémentaire. D'autre part, on a attesté que quand il y a un excès de focalisation sur le sens, il y a forcément un déficit et un manque surtout au niveau de l'écrit, d'où la nécessité du recours à un métalangage grammatical.

Ce métalangage grammatical présente un procédé qui facilite l'apprentissage, pourtant il ne remplit plus la fonction d'une grammaire dont est arbitraire toute activité pédagogique. Il fait donc part d'une grammaire comme système d'organisation interne que l'enseignant doit guider et développer. Cela suppose alors, de la part de l'enseignant un travail de conscientisation grammaticale chez l'apprenant. Un travail comprenant des activités d'analyse et de réflexion et s'appuyant sur un métalangage cohérent et facile à manipuler, ce que l'on appelle " une conceptualisation grammaticale". Selon Henri Boyer et Michèle Revira, il convient de distinguer entre : une grammaire élaborée comme discipline à enseigner et l'enseignement grammatical. Ils affirment que l'enseignement de grammaire s'effectue en se basant sur des modèles de descriptions

⁴ - Coq.J-P, 2003, « Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue Etrangère », Paris, Didier/ Hatier.p.118.

(traditionnelles), [*circonscrit dans l'emploi du temps hebdomadaire.*] ⁵

L'enseignement grammatical, quant à lui est continu et s'effectue avec tout contact avec la langue, ...Aussi, par le biais des interrogations et des explications données ici et là.

Nous constatons que l'enseignement de la grammaire ne peut s'exercer dans une classe de langue qu'après un niveau plus avancé, comme dans le cas où des étudiants cherchent à se spécialiser dans la linguistique. L'enseignement grammatical quant à lui, s'appuie sur une ambition de développer chez les apprenants des activités réflexives et analytiques, donc sur le développement de ce qu'on appelle "un raisonnement grammatical".

Nous nous apercevons que la responsabilité d'un enseignement réussit se partage bel et bien entre l'apprenant qui doit développer et organiser ses représentations sur fonctionnement de la langue, et l'enseignant qui va guider l'apprentissage et baliser les hypothèses que se fait ce dernier en les affrontant à des modèles linguistiques, susceptibles de les infirmer ou de les confirmer, ce qui l'amène éventuellement à les reformuler . Dans le but d'assurer à l'apprenant une bonne manipulation de la grammaire, l'enseignant procède par diverses techniques qu'il choisit en fonction des objectifs et selon les besoins et les objectifs même du public d'apprenants. En sachant que la culture scolaire héritée de l'expérience de classe joue un rôle prépondérant dans le choix de ces techniques, il est également utile de savoir que les styles d'apprentissage et le profil des apprenants ont aussi un impact sur la sélection et la mise en œuvre de ces dernières.

2.2. Le rôle de la grammaire en classe :

La grammaire est une discipline qui a ses particularités dans son enseignement et dans son usage. Elle s'enseigne séparément des autres aspects de la langue puisqu'elle possède ses propres méthodes, objectifs et modes d'évaluation.

⁵ Boyer H., Rivera M., 1979. « Introduction à la didactique du français langue Etrangère », Clé international, Paris, p86.

Henri Besse et Rémy Porquier affirment que:

*[Qu'en tant que savoir sur les langues et sur le langage, la grammaire est une science comme les autres. (...).Elle a son objet propre (...), elle possède une théorie et la méthode qui lui est afférente...qui permettent la connaissance et la transformation de son objet dans une pratique scientifique]*⁶

D'après Jean-Pierre Cuq :

*[L'enseignement de la grammaire peut donner d'une part, une meilleure acquisition de la langue à enseigner ; d'autre part, elle peut avoir une fonction éducative qui va permettre à l'apprenant de prendre conscience sur les divergences et les ressemblances qui se trouvent entre la langue cible et sa première langue. Il ajoute : « Pour les tenants de son enseignement, la construction par l'apprenant d'une représentation métalinguistique de la langue cible favoriserait l'acquisition de cette dernière (...) Cet enseignement aurait par ailleurs une fonction éducative plus générale de prise de conscience par les apprenants des caractéristiques de leur propre langue].*⁷

Enseigner la grammaire c'est étudier la structure de la langue pour comprendre ces différents mécanismes, et pouvoir communiquer d'une façon correcte cette langue qui constitue le moyen d'établir des relations avec d'autres gens et s'affronter avec d'autres cultures du monde entier. Ainsi, la grammaire a pour but d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue, une meilleure maîtrise des règles pour assurer une meilleure communication avec autrui. L'enseignement de la grammaire développe chez l'apprenant la curiosité d'examiner le fonctionnement d'un texte, en les aidant à prendre conscience que la langue est

⁶ BESSE, H. et PORQUIER, R. 1984. « *Grammaires et didactique des langues* », Paris : Hatier-Didier-CRÉDIF (coll. « LAL »).p.10

⁷ Cuq, J-P, 2003, « *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère.* » Paris, Didier/ Hatier, p118.

un système analysable qu'on peut expliquer scientifiquement. Mais elle reste tout de même un moyen pour connaître le bon fonctionnement de la langue, mais pas forcément une connaissance pratique de la langue.

2.3. La place de la grammaire en classe de langue :

Pour les enseignants, la grammaire est la composante linguistique qu'ils estiment la plus importante en classe de langue, avant le lexique, la civilisation et la phonétique .

À l'aube du nouveau millénaire, il semble bien que le rejet dont elle a souffert durant la période rigide de l'approche communicative ne soit plus à l'ordre du jour. Même s'il est incontestable que l'apprenant apprend à communiquer en communiquant, il ne peut néanmoins se passer de grammaire dans les pratiques langagières. Tout se déroule comme si la grammaire redevenait un passage obligé pour l'enseignement du français. Toutefois, il ne faut pas en conclure que cette dernière serait l'unique objet de l'enseignement, car il est précisé que la compréhension et l'expression orales sont également importantes. Cette remarque est d'autant plus significative que ces composantes n'étaient pas proposées et qu'un enseignant sur trois a pris soin de le préciser. Dans leur esprit, il existe une relation évidente entre un enseignement (/apprentissage) formel de la langue et la mise en pratique des formes dans des situations de communication essentiellement orales. Les enseignants de FLE appliquent le principe de l'approche communicative selon lequel l'apprentissage de la langue passe par des pratiques communicatives en langue cible, mais avec de la grammaire. Dans le cadre de la classe, cette dernière est ancrée dans une réalité textuelle et contextuelle : il cesserait d'y avoir une coupure entre emplois et formes, on tendrait enfin vers la complémentarité.

Ce retour en force de la grammaire dans la classe de langue paraît correspondre aux attentes des apprenants, car c'est elle qui suscite le plus d'intérêt de leur part. Elle devance le lexique et la civilisation, la phonétique n'apparaissant pas comme primordiale. Il y a donc correspondance entre ce qu'attendent les apprenants et ce

que proposent les enseignants . Cependant, il faudrait éviter de tomber dans l'écueil d'un enseignement de la langue toujours plus grammaticalisé sous prétexte que les apprenants sont enthousiastes et en réclament davantage. Il semble que les enseignants, sous la contrainte de la demande, ont été obligés de réintroduire de la grammaire dans leur enseignement. Cette réintroduction s'est faite au détriment d'une ou plusieurs autres composantes qu'il est difficile de définir avec certitude. Tout au plus pouvons-nous émettre l'hypothèse que la pratique de l'oral est moins présente, même si elle est indispensable pour parvenir à la maîtrise du français.

Il convient d'autre part de s'interroger sur les causes de cette reconnaissance de la valeur de la grammaire par les enseignants comme par les apprenants. Peut-être leur apporte-t-elle un sentiment de sécurité. Lorsque l'apprenant prend connaissance d'une nouvelle règle de grammaire, il a l'impression de maîtriser une partie du système linguistique, même si le réemploi dans des situations de communication ne va pas toujours de soi. Pour un apprenant en français, apprendre la grammaire, même avec une approche traditionnelle, c'est parvenir progressivement à appréhender la langue. Il la perçoit comme un élément de stabilité parmi le nombre plus ou moins élevé de réalisations langagières potentiellement possibles pour un acte de parole. Ce dernier étant lié à la situation de communication entendue au sens large, il n'est pas aisé – ni d'ailleurs souhaitable – de proposer un inventaire exhaustif que l'apprenant apprendrait par cœur. L'enseignant, conscient de ces limites mais aussi de la nécessité de prendre appui sur ce qui lui semble le plus stable dans la langue, intègre la grammaire dans son programme de cours. Il reste cependant à déterminer dans quelle proportion.

3. Grammaire et apprentissage du FLE

3.1. La grammaire en FLE:

Pour apprendre le français il faut passer par la grammaire. C'est en pratiquant des activités grammaticales que l'on apprend implicitement des notions grammaticales. Ces règles de grammaire permettent à l'apprenant de produire dans cette langue. Par ailleurs, elles ne valent rien si elles n'ont pas été appliquées ainsi elles sont vite oubliées.

Gérard VIGNER dit à ce propos : *[Toute personne capable de maîtriser les règles de bonne formation de la phrase dans une langue donnée sera ainsi capable de produire toutes sortes de phrases.]*⁸

Il rajoute plus loin : *[On ne peut produire spontanément des formes correctes dans une langue sans l'acquisition des règles qui en organisent la production.]*⁹

Considéré auparavant comme étant la reine de l'enseignement du français, la grammaire a connu un recul dans les années 60-70, aujourd'hui, elle semble revenir en force dans la classe de langue, comme une composante linguistique incontournable dans l'enseignement /apprentissage d'une langue, en ce sens qu'elle est conçue comme étant un outil au service de l'enseignement /apprentissage d'une langue, le français en l'occurrence.

Ainsi, cette notion ne se limite pas seulement à la description de la langue, mais aussi elle tente de préciser les conditions d'emploi correct d'une langue, qu'elle soit parlée ou écrite, cependant toute grammaire comprend une dimension perspective qui va nous rappeler à chaque fois les règles et les conditions de son usage afin de produire des énoncés correcte.

⁸ VIGNER. G, 2004, « *la grammaire en FLE* », Paris, Hachette collection, p. 160.

⁹ Idem., p. 101.

3.2. La grammaire dans l'enseignement apprentissage du FLE :

La grammaire a un rôle important autant dans les méthodes audio-visuelles, que dans les méthodes communicatives. Dans ces méthodes, les apprenants ne voient aucune description grammaticale, ils acquièrent les divers emplois d'une même structure grammaticale à travers des exercices de différents types. Il convient, en didactique de la grammaire du FLE, de prendre en considération les notions suivantes: grammaire active/passive; grammaire de l'orale/de l'écrit; grammaire contextualisé/décontextualisé ; grammaire déductive/inductive; grammaire explicite/implicite.

3.2.1. Grammaire active/passive :

Grammaire active : La grammaire active est l'ensemble des règles linguistiques que l'apprenant maîtrise à un niveau de compétence active. Elle est appelée aussi grammaire de production.

Grammaire passive : La grammaire passive est l'ensemble des règles linguistiques que l'apprenant maîtrise seulement à un niveau de reconnaissance, c'est-à-dire, l'apprenant identifie les formes linguistiques qu'il a déjà rencontrées précédemment. On l'appelle aussi grammaire de reconnaissance. Quand l'on parle de la grammaire active/passive, il s'agit alors de la grammaire replacée dans le cadre des phénomènes de communication, l'hypothèse étant qu'il y a dissymétrie entre émission et réception, encodage TANRIVERDIEVA.K | : *[décodage et qu'on doit par conséquent supposer que le locuteur-auditeur dispose d'une grammaire pour produire, et d'une grammaire pour comprendre, qui ne seraient pas rigoureusement identiques.]*¹⁰

¹⁰ TANRIVERDIEVA. K, 2002, | DESS RIDE, « La notion de grammaire dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère » ,« Rapport de recherche bibliographique », p42.

3.2.2. La grammaire de l'écrit/ l'orale.

La grammaire de l'écrit :

La grammaire de l'écrit fonctionne comme une grammaire normative lorsqu'on veut imposer ses règles à la grammaire de l'oral.

La grammaire de l'orale :

La grammaire de l'oral est basée sur les normes en vigueur dans la langue orale: déictiques, interjections, chevauchements, hésitations, etc.

3.2.3. La grammaire déductive / inductive :

La grammaire déductive

La grammaire déductive désigne un enseignement de la grammaire qui va des règles aux exemples. Les exercices d'application correspondent à une phase déductive de l'apprentissage de la grammaire. Les exercices d'application sont l'activité intellectuelle qui consiste à se référer explicitement à une organisation morphologique (paradigme verbal, grammatical ou lexical) ou à une règle (syntaxique) pour guider sa production. Ce type d'application suppose qu'il y ait préalablement conceptualisation. La conceptualisation est l'observation des formes linguistiques et les réflexions sur ces formes. Il s'agit de l'activité intellectuelle par laquelle l'apprenant parvient à une représentation mentale d'une organisation morphologique ou syntaxique.

La grammaire inductive

La grammaire inductive désigne un enseignement de la grammaire qui va des exemples aux règles, comme lorsque l'enseignant demande aux apprenants de découvrir une règle à partir d'une série de phrases.

3.2.4. La grammaire implicite / explicite

La grammaire implicite :

[La grammaire implicite vise à donner aux élèves la maîtrise d'un fonctionnement grammatical, mais ne recommande l'explicitation d'aucune règle et élimine le métalangage, ne s'appuyant que sur une manipulation plus ou moins systématique d'énoncés et de formes, Autrement dit, « la grammaire implicite est un enseignement inductif non explicité d'une description grammaticale particulière de la langue-cible, et qu'elle relève donc plus de l'apprentissage que de l'acquisition】¹¹.

La grammaire explicite :

[La grammaire explicite est fondée sur l'exposé et l'explicitation des règles par le professeur, suivi d'applications conscientes par les élèves].¹²

Autrement dit, un enseignement de la grammaire qui passe par l'explicitation des règles en classe. Il s'agit simplement de l'enseignement/apprentissage, systématique ou ponctuel, d'une description grammaticale particulière d'éléments de la langue-cible, description qui est explicitée par l'enseignant ou par les enseignés, en ayant recours à la terminologie du modèle métalinguistique qui la construit. La grammaire explicite ne vise pas d'abord à donner aux apprenants un savoir métalinguistique qui leur permette de «fabriquer» ou de corriger leurs productions étrangères, mais simplement à tenir compte des perceptions métalinguistiques qu'ils se font, plus ou moins consciemment, de la langue qu'ils apprennent.

¹¹ GALISSON R., COSTE D 1976, « Dictionnaire didactique des langues ». Paris : Hachette, , p. 206.

¹² Idem, p. 254

3.2.5. La grammaire contextualisée / décontextualisée

La grammaire contextualisée :

La grammaire contextualisée est enseignée dans un contexte qui renvoie à une situation de communication, et non dans des exercices artificiels composés de phrases isolées.

La grammaire décontextualisée :

*[La grammaire décontextualisée est enseignée en dehors de tout contexte ou situation de communication. Par exemple, dans des exercices artificiels composés de phrases isolées.]*¹³

4. Les types de grammaire enseignée en classe :

4.1. La grammaire pédagogique :

La grammaire pédagogique porte sur toute description des règles grammaticales qui aide l'apprenant à apprendre une langue et qui sert l'enseignant à expliquer le fonctionnement des règles d'emploi et d'usage de la langue enseignée. Donc, la grammaire pédagogique représente une mise en pratique concrète, par les pédagogues et les didacticiens, de la compétence grammaticale en s'appuyant sur la grammaire linguistique. Il s'agit alors d'un programme grammatical s'adressant à l'enseignant (grammaire d'enseignement) ou d'un ouvrage de référence ou manuel (grammaire d'apprentissage) destiné d'abord et avant tout à l'apprenant. Dans ce type de grammaire l'accent est mis sur les situations concrètes interpersonnelles et sur les emplois réels de la langue. Contrairement à la grammaire linguistique qui doit être exhaustive, la grammaire pédagogique est le plus souvent sélective en fonction des besoins de l'apprenant.

[Une grammaire pédagogique, par nature, se doit d'être sélective en fonction, non pas d'un modèle théorique, mais bien du public visé; [...] en tenant compte

¹³ GALISSON. R, COSTE. D, 1976, « Dictionnaire didactique des langues. » Paris, Hachette, p. 256.

des critères tels l'utilité, la fréquence, la familiarité, le degré de contraste entre la langue source et la langue cible, etc].¹⁴

En fait, la grammaire pédagogique comporte trois types de grammaire :

4.2. Grammaire d'enseignement :

La grammaire d'enseignement porte sur les programmes grammaticaux destinés principalement aux enseignants. Cette grammaire se présente le plus souvent sous la forme de propositions et de suggestions pédagogiques qui aident l'enseignant à suivre un certain chemin dans l'enseignement de la langue. Par ailleurs, il convient de noter que l'apprenant ne peut pas se servir de la grammaire d'enseignement tout seul. Il aura toujours besoin de l'enseignant pour lui expliquer le fonctionnement de l'usage et de l'emploi des règles grammaticales ; alors que ce n'est pas le cas dans la grammaire d'apprentissage.

4.3. Grammaire d'apprentissage:

C'est la grammaire qui se présente sous forme de nombreux manuels mis entre les mains des apprenants. Ce qui différencie la grammaire d'apprenant de la grammaire pédagogique, c'est que la première est destinée à être utilisée directement par l'apprenant, alors que la deuxième, comme il était déjà indiqué, nécessite l'interférence de l'enseignant.

4.4. Grammaire de référence:

C'est un point de jonction entre la grammaire pédagogique et la grammaire linguistique. En fait, la grammaire de référence est un ouvrage de base qui vise à présenter la grammaire d'une langue soit de manière prescriptive, soit de manière descriptive, soit les deux. Ce que nous entendons par la caractéristique prescriptive de la grammaire est le fait de mettre en application les théories et les règles grammaticales aperçues par la grammaire linguistique (la grammaire descriptive).

¹⁴ GERMAIN. C, SEGUIN. H, 1995, « *Le point sur la grammaire en didactique des langues* », Canada, CEC, p.86.

Introduction

Dans le cadre de cette recherche nous allons analyser les deux productions écrites produites à la fin des séances de grammaire par les deux classes de 4 années moyennes du C.E.M Ibn El Roched, Méchéria. Donc, dans ces deux différentes séances de grammaire, afin de répondre aux questions posées préalablement sur l'acquisition et l'application de la règle grammaticale dans l'enseignement/apprentissage du FLE chez les apprenants de la 4AM

5.1. Description des échantillons

5.1.1. Objectif de la recherche :

Notre objectif de recherche est de faire connaître qu'elle est la méthode la plus réussie aussi c'est l'apprenant a pu acquérir et appliquer la règle grammaticale.

En effet, le déroulement de la séance et le type de grammaire enseignée, permet aux élèves une meilleure acquisition de la règle grammaticale, en plus de l'application directe et immédiate de celle-ci lors d'une production écrite.

Et cela, afin de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la méthode la plus réussie ?
- Est ce que l'apprenant a pu acquérir et appliquer la règle grammaticale ?

Notre premier objectif dans cette partie expérimentale, est d'observer et d'analyser le déroulement de la séance de grammaire dans un cours de FLE, et le type de grammaire enseignée.

Puis, notre second objectif traite de deux finalités : d'un côté, celle de vérifier l'acquisition de la règle grammaticale et de l'autre côté, celle de son application (la réalisation concrète) dans un exercice de production écrite.

5.1.2. Description du contexte :

Le premier objectif de cette recherche, nous a conduits à mener une enquête concernant l'enseignement/apprentissage de la langue française, plus précisément, l'enseignement de la grammaire et l'acquisition de la règle grammaticale.

En effet, notre enquête se déroule au niveau du deuxième palier de l'enseignement, exactement au C.E.M Ibn El Roched, Méchéria.

C'est un établissement scolaire moyen, composé de 15 classes dont :

Quatre classes de première année, quatre pour la deuxième année, trois pour la troisième année et enfin quatre classes pour la quatrième année.

Nous avons choisi deux classes de quatrième année qui ont la même enseignante : elle est diplômée de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET), avec quatre années d'ancienneté.

5.1.3. Description de l'échantillon :

Les classes de quatrième année indiquées ci-dessus sont : la 4AM₂ et la 4AM₄. Sur lesquelles nous réaliserons notre travail de recherche qui s'appuie sur l'acquisition de la règle grammaticale chez les apprenants de 4Année moyenne.

Le tableau suivant décrit les apprenants selon l'âge et le sex :

	Sex		Age	
	M	F	13-14 ans	15 ans
4AM ₂	09	13	17	05
4AM ₄	15	08	07	16

5.1.4. Matériel et méthode :

L'observation c'est la première étape de l'approche expérimentale de notre travail, d'où l'assistance à toute une séance de grammaire qui s'intitule : l'expression de but, avec les deux classes de quatrième année moyenne, à la fin du dernier trimestre de cette année scolaire 2015/2016.

L'observation a pour but de :

- Découvrir quelles sont les méthodes d'enseignement de la grammaire en classe FLE qui doivent être adoptées et qui peuvent améliorer l'acquisition de la règle grammaticale chez l'apprenant de 4AM.

Nous nous basons dans la première méthode sur le support textuel qui se trouve dans le manuel scolaire : en premier lieu, aider les apprenants à comprendre le texte puis, à déchiffrer le texte pour pouvoir en dégager la règle grammaticale (expression de but).

Tandis que pour la deuxième méthode phrastique : les énoncés écrits sur le tableau, qui seront expliqués par l'enseignante, puis les apprenants pourront exploiter et appliquer la règle grammaticale.

5.1.5. Méthode d'analyse :

Nous nous intéressons à cet apprentissage de la grammaire qui se fait en classe de français langue étrangère par des élèves de quatrième année moyenne, et de son application (la règle grammaticale) par ces derniers. Pour notre expérimentation, nous avons choisi la méthode comparative : faire la comparaison entre les deux groupes en ce qui concerne d'un côté, comment se fait la compréhension de la règle grammaticale, et de l'autre, l'acquisition et l'application de celle-ci chez les apprenants de 4 AM.

Notre expérimentation se déroule en deux moments :

Le premier, faire la même leçon de grammaire sur l'expression du but avec les deux classes : le premier groupe qu'on nommera G1 aura un corpus textuel, le deuxième groupe qu'on nommera G2 aura les phrases segmentées.

Concernant le **G1**, l'enseignante a utilisé un support textuel qu'elle a lu, puis, les apprenants ont fait une lecture silencieuse et après, 4 apprenants ont lu le texte à haute voix. Suivi de questions de compréhension du texte, elle a expliqué la règle grammaticale en demandant aux apprenants de dégager les phrases qui expriment le but dans le texte. Ensuite, elle a demandé un exercice écrit où ils produisent des phrases personnelles en intégrant l'expression de but.

Pour le G2, le même cours mais l'enseignante a changé de méthode : elle a écrit les phrases au tableau, puis elle a fait une compréhension phrastique (chaque phrase indépendante de l'autre), et a expliqué la préposition du but et l'utilisation de chaque préposition. Ensuite, elle a demandé le même exercice ; produire des phrases personnelles on intégrant l'expression du but.

Le second, faire une production écrite pour les deux classes G1 et G2.

A la fin, sur les doubles feuilles, l'enseignante leur a demandé de faire une expression écrite en rédigeant en quelques lignes un paragraphe dans lequel ils incitent les touristes à visiter un lieu on employant l'expression du but.

Après l'obtention des productions écrites des apprenants, nous allons procéder à la correction en faisant émerger les applications de la règle de but faites par les apprenants puis comparer les résultats de G1 et G2.

5.2. Différents résultat

5.2.1. Résultat du 1^{er} groupe :

Concernant le 1^{er} groupe G1 où l'enseignante a utilisé le corpus textuelle ; nous remarquons après la correction des copies, l'absence du métalangage, et les apprenants ont des difficultés d'attention dans l'instruction dont la plupart n'ont pas appliqué la règle grammaticale sauf pour deux apprenants. De ce fait, on peut dire que les apprenants ont eu des difficultés dans la compréhension. Il s'agit de difficultés liées au sens ; la compréhension du texte et l'exploitation du cours qui a empêché l'application et l'acquisition de la règle grammaticale.

Mecheria est plus belle city est j'ai j'aime
 Mecheria est visité Mecheria parce que
 c'est une Cies belle city est il ya beaucoup
 de place Mecheria j'aime parce que c'est
 la visiter a Mecheria de montagne à l'inter

/ Parce que l'expression
 de pour la consigne c'est pour l'expression de but -

lundi 18 Avril 2016

Production écrite:

sujet. en quelques lignes, j'écris
 une ville d'Algérie que je connais
 (en employant l'expression de but)
 la ville Taghit c'est une ville
 très chaude mais elle est ^{vallée} belle pour les
 touristes qui ent passé ses vacances très
 Bon.

D'abord, il ya des places dans la
 ville qui croche des voyageurs est
 c'est une ville très grande.
 + est pour moi j'aime
 Beaucoup cette ville !!

Par l'expression de but
 + les fautes orthographe.

5.2.2. Résultat du 2^{ème} groupe :

Concernant le 2^{ème} groupe, où l'enseignante a utilisé les énoncés (la méthode phrastique), nous remarquons après la correction des copies les résultats suivants : la moitié des apprenants ont appliqué et ont employé l'expression de but. La plupart des apprenants ont compris et ont appliqué la règle. On peut dire que la méthode phrastique a contribué à la compréhension, notamment à aider l'apprenant à décomposer le sens de la structure et le contexte dans lequel elle est employée, afin de dégager des critères permettant de décrire la structure et son emploi, et enfin, d'associer des éléments de sens à l'emploi d'une structure.

5.2.3. La comparaison entre les deux résultats :

Selon notre étude comparative entre les deux classes on a pu découvrir que la méthode du G2 qui est plus concrète a beaucoup aidé l'apprenant à appliquer et acquérir le cours de grammaire ou cette démarche Désigne un enseignement de la grammaire qui va des exemples aux règles. ou cette méthode a contribué la compréhension , à aider l'apprenant à décomposer le sens de la structure et le contexte dans lequel elle est employée, par contre G1 n'est pas favorisé l'amélioration de l'acquisition de la règle grammaticale ou l'enseignante appuie sur la méthodologie du livre de grammaire classique celle de la méthode textuel n'as pas favorisé la compréhension et l'acquisition plus l'application de la règle grammaticale ou tout la classes sauf deux apprenants qui ont employé et appliqué la règle grammaticale . Mais il faut admettre que celui-ci doit rester une référence et un soutien à l'apprentissage réservé plutôt aux autodidactes, plus qu'aux apprenants, en situation d'apprentissage d'une langue, en présence d'un enseignant.

6.1. Interprétation des résultats

Cette expérience menée avec deux groupes d'élèves de quatrième année moyenne du CEM IBN ROCHED, MECHERIA, a pour objectif général de faire découvrir la méthode d'enseignement de la grammaire qui favorise l'acquisition et l'application de la règle grammaticale chez ces apprenants, dans l'établissement scolaire moyen.

6.1.1. Interprétation du premier du résultat :

Concernant les résultats du 1^{er} groupe qui s'appuient sur le corpus textuel où les apprenants ont eu des difficultés dans la compréhension. Il s'agit de difficultés liées au sens ; la compréhension du texte et l'exploitation du cours qui a empêché l'application et l'acquisition de la règle grammaticale. De ce fait, ces derniers n'ont pas pu assimiler l'explication complète et en ce cas l'enseignante préfère revenir à d'autres moments de l'apprentissage, même si la réflexion linguistique

du groupe sur le corpus est pertinente. L'enseignante en dernier lieu, doit formaliser toujours la règle grammaticale.

Selon Jean-Pierre Cuq, [*un enseignement grammatical des langues étrangères bien mené, passera par la prise en compte des principes suivants : Il est de mon intérêt d'apprenant de construire ma grammaire...Il est de mon intérêt d'enseignant d'aider l'apprenant à construire sa grammaire...*]¹⁵.

D'après Jean-Pierre Cuq:

[L'enseignement de la grammaire peut donner d'une part, une meilleure acquisition de la langue à enseigner ; d'autre part, elle peut avoir une fonction éducative qui va permettre à l'apprenant de prendre conscience sur les divergences et les ressemblances qui se trouvent entre la langue cible et sa première langue. Il ajoute « Pour les tenants de son enseignement, la construction par l'apprenant d'une représentation métalinguistique de la langue cible favoriserait l'acquisition de cette dernière (...) Cet enseignement aurait par ailleurs une fonction éducative plus générale de prise de conscience par les apprenants des caractéristiques de leur propre langue]¹⁶.

6.1.2. Interprétation du deuxième résultat :

Concernant les résultats du 2^{ème} groupe qui s'appuient où l'enseignante a utilisé les énoncés (la méthode phrastique) ; la moitié des apprenants ont appliqué et ont employé l'expression de but. La plupart des apprenants ont compris et ont appliqué la règle. Alors, la méthode phrastique a contribué à la compréhension, à aider l'apprenant à décomposer le sens de la structure et le contexte dans lequel elle est employée, afin de dégager des critères permettant de décrire la structure et son emploi, et enfin, d'associer des éléments de sens à l'emploi d'une structure. Ceci est au cœur de la grammaire active qui comprend l'ensemble des règles linguistiques que l'apprenant maîtrise à un niveau de compétence active

¹⁵- Cuq. J-P, (2003), « Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue Etrangère », *op. cit.*,p118.

¹⁶ Idem., p 118.

définie comme la capacité de l'apprenant à réutiliser des éléments linguistiques ou culturels pour sa propre expression personnelle , ou l'enseignant insistent fortement sur la présence de la règle et des exercices, les exercices visent à mettre en application la règle pour systématiser les formes et mesurer la compréhension .

Comme l'a fait remarquer Weinrich: [*les grammaires de la phrase travaillent sur un « Découpage de textes », et procèdent par une sorte de « mise en fiches ». Or les signes linguistiques viennent à nous à travers des textes au sein desquels ils dessinent des « réseaux de valeurs textuelles », où ils fonctionnent de façon « indicielle*]¹⁷

Donc, le rôle de l'enseignant est très important, car l'enseignant est tantôt (selon les besoins et les objectifs d'apprentissage) un facilitateur, tantôt un guide, tantôt un organisateur ; alors il encourage, guide, explique, corrige et même répète ce que l'apprenant vient de structurer et appliqué la règle.

Gérard VIGNER dit à ce propos : [*Toute personne capable de maîtriser les règles de bonne formation de la phrase dans une langue donnée sera ainsi capable de produire toutes sortes de phrases.*]¹⁸

Nous nous intéressons à ce niveau de notre recherche, à faire l'appui sur les deux différentes méthodes (le corpus textuel, les énoncées) qu'utilise l'enseignante au cours de ses séances d'enseignement de la grammaire en faisant la comparaison entre les copies des élèves lors d'une production écrite afin de découvrir si l'apprenant a pu acquérir et appliquer la règle grammaticale.

¹⁷ WEINRICH. H, 1997, « *Grammaire textuelle du français*. Alliance française. » 2e éd, Paris, Didier-Hatier, p. 671.

¹⁸ VIGNER. G, « *La grammaire en FLE* », op., cit, p. 36.

La seule fonction métalinguistique du langage ne suffit pas à construire une compétence de communication qui peut faire de l'apprenant une personne capable de formuler des discours en situation concrète. Connaître les règles de grammaire sans savoir communiquer veut dire que l'apprenant possède la compétence grammaticale sans posséder la compétence de communication. On constate que la méthode du corpus textuelle s'appuie sur la grammaire contextualisée qui est enseignée dans un contexte qui renvoie à une situation de communication, et non dans des exercices artificiels composés de phrases isolées.

Par contre la méthode phrastique G2 qui est plus concrète a beaucoup aidé l'apprenant à appliquer et acquérir le cours de grammaire ou cette démarche désigne un enseignement de la grammaire qui va des exemples aux règles. Cela signifie que l'élève devient actif parce qu'il doit élaborer les règles de grammaire d'après les exemples fournis. Cette méthode s'appuie sur une grammaire qui désigne un enseignement de la grammaire qui va des exemples aux règles, comme lorsque l'enseignant demande aux apprenants de découvrir une règle à partir d'une série de phrases. Donc La grammaire inductive est cognitive puisque l'élève doit mobiliser ses connaissances antérieures pour résoudre un nouveau problème grammatical, aussi [*la grammaire implicite qui est un enseignement inductif non explicité d'une description grammaticale particulière de la langue-cible, et qu'elle relève donc plus de l'apprentissage que de l'acquisition*].¹⁹

6.2. Analyse et discussion :

Notre problématique s'articule sur la méthode la plus réussie aussi c'est l'apprenant a pu acquérir et appliquer la règle grammaticale cas du 4AM.

¹⁹ GALISSON R., COSTE D 1976. « *Dictionnaire didactique des langues* ». Paris : Hachette, , p. 206

6.2.1. Analyse et discussion du premier groupe :

Selon notre étude comparative on a constaté que la méthode de corpus textuelle du G1 où 90% des apprenants n'ont pas appliqués la règle grammaticale. Cette méthode n'a pas favorisé l'amélioration de l'acquisition de la règle grammaticale ou l'enseignante appuie sur la méthodologie du livre de grammaire classique ou toute la classe n'as pas acquis la leçon aussi appliqués la règle sauf deux apprenants de cela cette méthode n'as pas favorisé et aide l'apprenant à acquérir.

Donc, on constate que le corpus textuel n'est pas satisfaisant et suscite un manque de compréhension du mécanisme de la règle. Par ailleurs, il convient de noter que l'apprenant ne peut se servir de la grammaire d'enseignement tout seul ; il aura toujours besoin de l'enseignant pour lui expliquer le fonctionnement de l'usage et de l'emploi des règles.

6.2.2. Analyse et discussion du deuxième groupe :

D'après l'analyse des copies entre les deux groupes on a constaté que la méthode phrastique celle du premier groupe ou la majorité des apprenants 50% ont employés et appliqués la règle grammaticale cette méthode elle faisait évaporer toute la curiosité et la motivation chez l'apprenant en l'empêchant d'aller de lui-même, a la découverte en dernière instance, de la règle d'emploi, afin de bâtir une grammaire personnelle et appliqué la règle grammatical.

[...avoir à sa disposition un stock toujours plus important de phrases modèles associées à des situations spécifiques, phrases qu'on peut transformer en ce qu'on veut dire, par un nombre limité d'opérations de substitution et de transformation qu'on apprend à faire à une vitesse toujours plus grande]²⁰

²⁰ POLITZER, R.L. (1965) : « cité dans *Grammaires et didactiques des langues* » BESSE, H. & PORQUIER, R., 1984, p.81.

Conclusion

En Algérie, l'enseignement/apprentissage dans les institutions éducatives se fait principalement en langue arabe, et la langue française occupe officiellement le statut de première langue étrangère. D'où l'usage fréquent de cette dernière lors des différentes situations de communication. Par ailleurs, la didactique des Langues Etrangères (DLE), est centrée sur l'enseignement/apprentissage du FLE, en essayant sans cesse, de répondre aux besoins des apprenants, en plus de celui de la grammaire qui demeure le sujet le plus épineux. De ce fait, l'acquisition d'une compétence grammaticale n'est pas facile et en particulier de son application à l'écrit et/ou à l'oral. Donc, il s'agit d'installer des compétences langagières et des habiletés : des savoirs et des savoir-faire qui vont aider l'apprenant dans diverses situations de communication.

Nous nous sommes intéressés dans le cadre de cette recherche à la méthode la plus réussie pour l'acquisition de la règle grammaticale, et qui facilitera l'application directe chez l'apprenant de 4^{ème} année moyenne en cours de FLE. En effet, les indices révélateurs, selon les résultats obtenus, montrent que l'usage de la méthode réussie soulève une démarche supposant un apprentissage et une acquisition de la règle grammaticale et favorise son emploi pour une maîtrise plus au moins correcte de la langue.

Ce travail, qui consiste à analyser les deux situations d'apprentissage (utilisation de la méthode du corpus textuel/les énoncés) et à comparer les résultats fournis par les apprenants lors de la production écrite pour vérifier l'acquisition et l'application de la règle grammaticale.

Les résultats de la production écrite mené auprès du premier groupe G1 avec la méthode du corpus textuel, concernant l'application de la règle grammaticale, montrent que la majorité des apprenants n'ont pas acquis cette compétence. Donc, le groupe G1 n'a pas réussi à appliquer l'expression de but correctement.

L'analyse des données de la seconde production écrite menée auprès du deuxième groupe G2 avec la méthode des énoncés (phrases segmentées), concernant l'application de la règle grammaticale, montrent que la majorité des apprenants ont réussi à appliquer la règle de l'expression de but correctement. Par conséquent, ils ont acquis cette compétence grammaticale.

En faisant la comparaison entre ces deux résultats, nous avons constaté que, contrairement à ce qu'on pouvait s'imaginer, la méthode des énoncés est la plus réussie par rapport à la méthode du corpus textuel. Et celle-ci a facilité l'acquisition et l'application de la règle grammaticale de l'expression de but. Cela nous a permis de confirmer l'hypothèse de départ concernant la méthode des énoncés et d'infirmer celle du corpus textuel. Etant donné que notre but était de faire connaître et de mettre en évidence qu'elle est la méthode la plus réussie afin d'acquérir et d'appliquer la règle grammaticale, cette perspective reste plus ou moins inachevée pour la recherche scientifique.

Le défi que doit relever la recherche sur l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère dans l'éducation (moyen et/ou secondaire), est que l'enseignant doit agir rapidement ; c'est à lui donc, de combler ce vide. A cet effet, les instructions officielles ne font pas partie quant au choix de la méthode :

*[Nous ne préconisons aucune méthode, la meilleur sera celle qui donnera des résultats les plus rapides et les plus solides.]*²¹

²¹ « HAMZET EL WASSEL », 1974, numéro 8, Direction de la Formation et de l'Éducation Extra-Scolaire, p.62.

Référence Bibliographique

- BESSE, H. PORQUIER, R. 1984. « *Grammaires et didactique des langues* », Paris, Hatier-Didier-CRÉDIF (coll. « LAL »).
- Boyer H., Rivera M., 1979. « *Introduction à la didactique du français langue étrangère* », clé internationale. Paris.
- COSTE, D. GALISSON, R. 1976, « *Dictionnaire de didactique des langues* », Paris, Hachette.
- CUQ, Jean-Pierre, 2003, « *Le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* », Paris, CLE International.
- DE CONDILLAC. É-B, édition 1803, « *Œuvres de Condillac* ».
- FOUGEROUSE. M-C, « *L'enseignement de la grammaire en classe langue étrangère* », Université JEAN MONNET, SAINT-ETONNE,
- GALISSON R., COSTE D. Dictionnaire didactique des langues. Paris : Hachette, 1976,
- GERMAIN. C, SEGUIN. H, 1995, « *Le point sur la grammaire en didactique des langues* », Canada, CEC,
- POLITZER, R.L, 1984, « cité dans *Grammaires et didactiques des langues* », BESSE, H. & PORQUIER, R.
- TANRIVERDIEVA. K, 2002 | DESS RIDE | « *La notion de grammaire dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère* », « *Rapport de recherche bibliographique* ».
- VIGNER. G, 2004, « *la grammaire en FLE* », Paris, Hachette collection, ISBN, 2 0115, 55296 6.
- WEINRICH.Hrald, 1997, « *Grammaire textuelle du français* », Alliance française, 2e éd, Paris, Didier-Hatier.
- « *HAMZET EL WASSEL* », 1974, numéro 8, [direction de la formation et de l'éducation extra-scolaire].
- Klincksieck, (2001/2, n° 122). « *Ela, étude linguistique appliquée* » 130 page, [<http://www.cairn.info/revue-ela.2001-2.hrm/>].consulté le 05/05/2016.

- Mémoire de Magistère en didactique, Ecole doctorale de français Université ABOUBAKER BELKAID- Tlemcen, intitulé « *Pour un enseignement implicite de la grammaire du FLE dans le secondaire algérien.* ».

Sujet: En quel ques lignes,
décris une ville d'Algérie que tu
connais, en intégrant l'expression de

* J'ai pris la voiture pour me
rendre à Iran.

* J'ai vu Iran c'est une belle
ville, la mer et les rutes, surtôt
chopô et Arbi ben mhidi et les
Arcades... c'est une belle ville
pour les vacances et les voyageurs
et elle est grand ville les personnes
tous aimer Iran.

Mecheria est Tres belle vill est
il ya beaucoup de place Comme
la foret de philistine est le jardin
est mavelle Mecheria. ~~je~~ j'aime

la cause Mecheria parce que c'est un tres beau
city. visite Mecheria est Megarder.
est des visiter visite Mecheria pour
decouvrir la place est les amuseuse
est la foret de Khabaya.

Sujet = En quelques lignes,
décrire une ville d'Algérie que
tu connais en intégrant l'exf.

- Béchar c'est une grande
ville en Algérie.

- D'abord, dans cette ville il y a
beaucoup de montagne et de sable
et de mer et des arbres et
en plus dans les rues de Béchar
il y a des belles maisons et des
boutiques et des jardins et des
places.

- Enfin j'espère vivre à Béchar
un jour j'adore cette ville.

↓
En cause.

Mechoria est l'is bellecity est y' ai j'aine
Mechoria est visité Mechoria parce que
c'est une Cies bellecity est il ya beaucoup
de place Mechoria j'aine parce que c'est
la visiter a Mechoria de manantaria Antor

Parce que l'expression
de l'expression c'est l'emploi
de l'expression de but

- jifel -

l'algerie est un port de commerce
fondé par les phéniciens et puis par
les deux romains et les espagnols
et les turcs.

avec les montagnes de jifel et
cavernes, étonnante et autour
des forêts épaisses sont Bkaddouho
avec les scènes de la mer bleue
fascinant et pleine de nombreux
jalons archéologiques en font
une destination populaire pour
des milliers de touristes qui
viennent à elle où ils trouvent
des installations et l'excellence
du service du tourisme et des
caractéristiques commodes, domient
le paysage très magnifique et
il ya aussi le jardin d'une grande
incus variétés d'animaux et d'oiseaux
rare.

manque d'expressions de tout
~~aussi~~ qui vent dans la règle gram

verbe
du 2^e groupe

Pendant les vacances,
j'ai visité à Ilhemcam afin de
découvrir cette belle ville qui
se trouve à l'ouest de
l'Algérie.

C'est une région magnifique
et calme ses endroits
touristiques sont multiples :
forêt, jardins publics
elle est des sites célèbres tels
« Lala Petti » et « Pidi Boumediene »
ses monuments historiques
et naturelles « El Mansourah »
Venez flâner dans ses rues
tortueuses et laissez-vous
émouvoir.

telemcen c'est une région touristique
parce que belle montagne le lieu le
plus connu dans telemcen est
mansoura, et telemcen est très
ofin de ~~elle~~ belle il y a dans telemcen les
jardins des familles pour passer un jour
inoubliable est il gai, une piscine et les habitations de
telemcen est très simple
Alors dépêchez vous pour visiter la
belle ~~page~~

Béchar. C'est ville esuite à
porte de Sahara. Il y a beaucoup
de touristes qui visitent ce lieu
pour passer ces vacances.

Il y a plus de 120 Arts qui
reste à la genre de mammans qu'ils
qui préfèrent et métrage par
les habitants à fin de attirer les
visiteurs.

autres

* Pendant les vacances, ma famille et moi nous sommes allés pour visiter telmoun qui se trouve à l'est de la grande Algérie. je vais à cette ville pour sauvegarder des belles photos.

C'est une belle ville aux ruelles étroites et fraîches, ses forêts, jardins publics secrets et places qui attire les touristes comme *dalla Sitti Sidi Boumedienne* - le symbole de la religion de cette ville. très ancienne.

C'est un diamant de l'est Algérien par ses monuments historiques *El Mansourah*. Le spectacle et la culture ne sont jamais absents de cette région merveilleuse.

je souhaite que je revienne à cette belle ville.

explique

+

de l'expression de la culture
application de la règle

grammaticale -

Bejaia arituée de l'est de
l'Algérie afin d'être une pays touristique
D'abord, c'est une région
très belle par ces montagnes
et ces mer et par ce repas
délicieux et les ombres des oliviers.
D'autre part, Bejaia connue
par maganya ~~le~~ ~~est~~
la porte de l'ensemble de l'Algérie
Ensuite, il connue aussi par les
oil de olive ~~afin d'être~~ très délicieux et très
important dans Bejaia et dans la Kabylie

Enfin, les habitants dans
Bejaia est très simple.

Bejaia nous attendez pour
passer une période exelente

Amplification de l'expression de but mais elle
manque d'application de la règle grammaticale
(expression de but).

Pendant les vacances du printemps,
j'ai visité la ville d'Oran, située à
l'ouest de Alger. C'est la capitale de
l'Algérie. C'est une très grande et
belle ville, les boulevards sont
larges. Les habitants sont
sympathiques et hospitaliers. Dans
cette ville, pour déguster la
splendeur de la mer méditerranéenne.
Afin d'attirer les touristes.

✓
L'importance de l'enseignement
de l'application de la règle
grammaticale.